

Le programme

| JOUR | HORAIRES | ACTIVITÉS |
|--------------------|--|--|
| Mardi 4 juillet | 10 h – 15 h 20 h | Accueil des navires à Pornic + chaîne d'inscription capitainerie. <ul style="list-style-type: none"> • Dîner des équipages port de plaisance de la Noëveillard • Pot d'accueil pris en charge par le port de plaisance • Dîner de départ : Département de Loire Atlantique |
| Mercredi 5 juillet | 9h30 10h 16h30 18h - 19h 20h | Briefing capitainerie Pornic - La Turballe Arrivée La Turballe <ul style="list-style-type: none"> • Visite de la criée • Pot d'accueil : Ville de la Turballe • Suivi de la soirée des équipages lieu : Parking Garlahy. |
| Jeudi 6 juillet | 10h30 11h 16h30 20h | Briefing capitainerie La Turballe - Piriac – (journée pêche à la traîne maquereaux) Arrivée Piriac <ul style="list-style-type: none"> • Apéritif dînatoire : port et la Ville de Piriac. Lieu : port de plaisance |
| Vendredi 7 juillet | 12h30 13 h 17h30 19h | Briefing capitainerie Piriac - Pornichet Arrivée Pornichet <ul style="list-style-type: none"> • Vin d'honneur : Ville de Pornichet Lieu : port |
| Samedi 8 juillet | 10h30 11h 17h 20 h | Briefing capitainerie Pornichet Pornic Arrivée Pornic <ul style="list-style-type: none"> • Dîner de clôture : Ville de Pornic Lieu : Port de plaisance de la Noëveillard |

Les partenaires



RALLYE VOILE

DU 4 AU 8 JUILLET 2017

LES ÉCHAPPÉES NAUTIQUES

LOIRE-ATLANTIQUE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AUPRÈS DES CAPITAINERIES
WWW.PORNIC-LEBLOG.FR





INSTRUCTIONS

La Ville de Pornic organise avec le concours du Département de la Loire Atlantique, et les Villes et ports de plaisance de Pornichet, La Turballe, Piriac, Pornic la première édition du rallye à la voile « Les échappées nautiques – Loire Atlantique »

1- Admissibilité et inscription :

Le rallye est ouvert aux voiliers de 7.50 m à 13 m armés en catégorie côtière et équipés d'un moteur InBoard.

Ils doivent respecter :

- > Le matériel d'armement et de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière conformément à la division 240 des Affaires maritimes
- > Une assurance en R.C. pour le navire et pour l'équipage valable pour la période et la zone de navigation.
- > Le nombre de voiliers admis est fixé à 40 unités avec un quota de 10 navires par port escale. Une liste d'attente de 5 navires par port escale est mise en place suivant l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- > Le rallye est ouvert aux équipages de entre 2 et 4 personnes maximum
- > La présence d'un majeur est obligatoire à bord du navire.
- > Les équipages doivent se présenter à la chaîne d'inscription et fournir les photocopies de l'attestation d'assurance en RC pour le voilier et l'équipage, la licence télécommunication pour la VHF, l'autorisation parentale pour les mineurs.
- > Tous les navires des ports du département de Loire Atlantique, admissibles, peuvent s'inscrire au rallye.
- > Les voiliers admissibles s'inscrivent auprès des capitaineries de Pornic, Pornichet, La Turballe, Piriac en retournant la fiche d'inscription et le chèque à la capitainerie.

Montant de la participation :

2- Droit à payer :

Montant de la participation :

- > Inscription et chèque à retourner à la capitainerie avant le samedi 10 juin 2017.
- > 190 € par voilier quelque soit la taille et le nombre d'équipiers
- > Tout désistement dans les 15 jours qui précèdent le rallye ne donnera pas lieu à un remboursement.

3- Programme :

voir le programme prévisionnel joint en annexe

- > Tous les voiliers doivent être présents au Port de plaisance de Pornic le mardi 4 juillet à 15h au plus tard.
- > L'accueil portuaire pendant la durée du rallye est pris en charge par l'organisateur à partir du mardi 4 juillet à 10h et jusqu'au dimanche 9 juillet à 11h. Avant et après ces dates les voiliers sont « visiteurs ». Il est demandé aux skippers de se mettre en contact avec la capitainerie de Pornic tel : 0240820540.
- > Un briefing est prévu avant chaque étape dans la ½ heure qui précède l'horaire du départ à l'entrée des capitaineries
- > 3 dîners d'équipages sont prévus : départ et clôture à Pornic et à l'escale de La Turballe.
- > Les Ports ou les collectivités escales recevront les équipages chaque soir du rallye autour d'un vin d'honneur.

4- Le parcours du rallye :

un descriptif du parcours sera donné à la chaîne d'inscription.

- > Parcours du 5 juillet : Pornic - La Turballe
- > Parcours du 6 juillet : La Turballe - Piriac
- > Parcours du 7 juillet : Piriac - Pornichet
- > Parcours du 8 juillet : Pornichet - Pornic

5- Equipement spécifique obligatoire :

Chaque voilier devra disposer d' :

- > Une VHF fixe ou portable en parfait état de marche
- > Une quantité de carburant nécessaire pour rallier les ports escales.

6- Equipement spécifique recommandé :

- > Gilet de sauvetage automatique par équipier

7- Communication radio VHF :

- > Les communications VHF avec le bateau organisation et entre les voiliers du rallye se font uniquement sur le canal VHF attribué par les Affaires maritimes.
- > Le canal 16 est en double veille et utilisé à bon escient pour des communications à usage de sécurité.

Décision de faire le parcours

- > La décision du skipper de réaliser les différents parcours relève de sa seule responsabilité. En conséquence en acceptant de participer au rallye le skipper décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel.